

MODE D'EMPLOI DES FOYERS

TYPE N° 209



PRODUITS PAR :

FONDERIES LALLEMAND S.C.

RUE PIERRE DUPONT

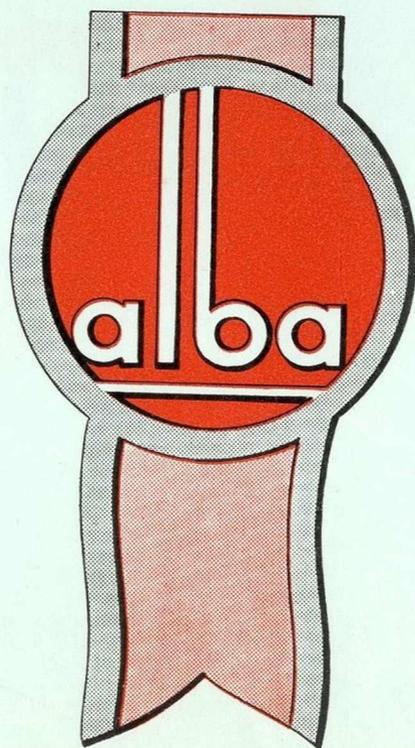
EVERE-BRUXELLES 14 (BELGIQUE)

confort

chaleur

économie

*dans votre maison
grâce aux conseils
et à la technique*





APPAREILS DE CHAUFFAGE
AU CHARBON ET AU MAZOUT

FONDEES EN 1913

SOCIETE COOPERATIVE

TOUTES PIÈCES EN FONTE POUR POÉLERIE ET AUTRES
REG. COM. BRUX. N° 2937 - TÉLÉPHONES : (02) 15.73.33 - 15.05.99

V/RÉF.

N/RÉF.

EVERE-BRUXELLES 14,
50, RUE PIERRE DUPONT

Madame, Monsieur,

En personne fort avisée, vous venez d'acquérir un appareil ALBA.

Permettez-nous de vous remercier pour la confiance témoignée envers notre marque et de vous assurer, dès maintenant, que vous n'aurez pas à regretter votre décision.

Dans le but de vous aider à vous familiariser très vite avec votre nouvel appareil, et de vous permettre d'en obtenir rapidement et sûrement le maximum de satisfaction que vous en attendez, nous avons réalisé le petit livret que vous avez actuellement en main.

vous y trouverez non seulement les instructions relatives au réglage et à l'entretien de votre ALBA, mais aussi quelques conseils importants d'ordre général en matière de chauffage, ainsi que le bon de garantie couvrant votre appareil.

Nous vous rappelons aussi que nos distributeurs, et nous-mêmes le cas échéant, sommes toujours à votre entière disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

FONDERIES LALLEMAND, S.C.



BANQUE SOC. GÉNÉRALE DE BELGIQUE
AGENCE D'EVERE C¹ C¹ 520.601

KREDIETBANK: AGENCE DE
SCHAERBEEK-HELMET C¹ C¹ 10.020

BANQUE DE BRUXELLES
AGENCE PADUWA C¹ C¹ A/36/930

C. C. P.
187.65



PLACEMENT.



L'appareil doit **normalement** être installé le plus près possible d'un conduit de cheminée **indépendant**, capable d'assurer le tirage nécessaire.

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire d'une buse en tôle **s'adaptant parfaitement** au buselot du poêle et placée à la cheminée de manière à répondre aux exigences ci-après :

a) **introduction dans la cheminée** : la buse ne doit pas être enfoncée de plus de 1 à 2 cm. à l'intérieur du conduit ou, s'il s'agit d'un tablier de cheminée, elle ne doit pas dépasser le milieu de celle-ci ;

b) **fixation** :

1. — **sur conduit au mur** : la buse doit être **convenablement scellée** au conduit à l'aide de ciment ou de plâtre et de manière à obtenir **une étanchéité parfaite et durable** du joint avec la maçonnerie.

Nous signalons à ce sujet qu'une simple tôle clouée, **même bien ajustée**, ne suffit pas à elle seule à garantir toute cette étanchéité indispensable au bon fonctionnement de l'appareil et ne satisfait pas non plus à toutes les conditions requises **en matière de sécurité**.

N.B. Une autre méthode de placement, plus recommandable encore, consiste à **sceller** au conduit non plus la buse elle-même mais un **petit collier en tôle** dans lequel on emboîtera ultérieurement la buse de raccordement proprement dite.

2. — **dans le cas d'installation devant un tablier de cheminée** : une des lamelles du tablier (celle du centre généralement) sera remplacée par une lamelle extensible avec trou au diamètre de la buse. Le pourtour du tablier **devra être calfeutré** à l'amiante ou à l'aide de toute autre matière incombustible pouvant **assurer l'étanchéité**.

c) **position** : après raccordement de l'appareil, la buse doit toujours être dans une position horizontale ou très légèrement montante vers le conduit de cheminée.



MISE EN SERVICE.

L'appareil étant définitivement placé, **dégraisser et nettoyer** toutes les pièces extérieures **avant tout allumage**.

Le premier feu doit **toujours être doux** de manière à provoquer un réchauffement progressif de la fonte. Un premier feu trop vif pourrait aussi être la cause d'une altération de l'émail ou du poli-laqué.

Pour conserver son aspect impeccable à un appareil en poli-laqué, il faut, lors du premier allumage et de toute remise à feu après un arrêt prolongé, frotter les pièces poli-laquées toutes les 10 minutes avec un chiffon de laine bien sec, et ce jusqu'à ce que l'appareil soit bien chaud.

AVIS

Les fendillements qui se produisent sur une pièce émaillée et qu'en termes de métier nous appelons « **tressaillures** » ne peuvent en aucun cas constituer un défaut de fabrication.

Ces fendillements sont le résultat d'une différence de coefficient de dilatation entre la fonte ou la tôle et l'émail ; ils ne nuisent du reste en rien à la parfaite adhérence de l'émail sur la fonte et la tôle, adhérence que nous garantissons.

Seul pourrait nous être imputé un décollement de la couche d'émail survenu aux premiers feux et sans cause extérieure telle que choc ou coup de feu.

(Syndicat Belge de l'Industrie de la Poêlerie)
A. S. B. L.

COMBUSTIBLES RECOMMANDES.



Anthracites, maigres et 1/2 gras	}	12/22 et 20/30
Boulets		
Cokes		10/20



ALLUMAGE :

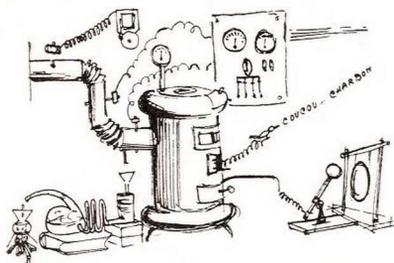
- 1°) fermer la porte de cendrier ;
- 2°) ouvrir entièrement la clé de réglage (voir positions de la clé sur le croquis au bas de la page suivante) ;
- 3°) procéder à l'allumage au moyen de papier et de bois et faire un bon feu de bois pendant quelques minutes ;
- 4°) verser 2 à 3 kg de charbon ; dès que celui-ci est bien en ignition, compléter la charge ;

REMARQUE : Afin d'éviter tout risque de dégagement de gaz dans le local, il est conseillé de fermer complètement la clé de réglage avant tout chargement ou recharge-ment, et de la rouvrir entièrement dès que l'opération est terminée.

- 5°) aussitôt après la mise à feu, comme du reste après tout chargement :
 - s'assurer de la fermeture parfaite des portes, en bloquant convenablement les poignées, ceci pour éviter que des fumées s'échappent par l'avant de l'appareil et ternissent l'émail ;
 - veiller également à la bonne mise en place du tampon de la taque chauffante et s'assurer de sa fermeture parfaite en le faisant pivoter 2 ou 3 fois sur la battée de la taque chauffante, de manière à éliminer toutes les poussières de charbon qui se seraient déposées à cet endroit ;
- 6°) lorsque le feu est bien lancé, et au plus tôt une dizaine de minutes après le chargement, régler le poêle à l'allure désirée en procédant comme indiqué au paragraphe «Réglage».



REGLAGE.



L'allure d'un poêle étant aussi conditionnée par des éléments étrangers à l'appareil et tels que la cheminée (situation, orientation, hauteur, tirage), le placement, les conditions atmosphériques, le combustible utilisé (nature et calibre), etc., il en résulte que nous ne pouvons donner en matière de réglage **que des indications assez générales** qui s'entendent pour **un appareil raccordé correctement à une cheminée assurant un tirage convenable et par des conditions atmosphériques normales.**

Pour le surplus, l'usager devra déterminer lui-même, à l'emploi, la position exacte à donner à la clé de son appareil pour obtenir en toute sécurité un ralenti normal dans des conditions atmosphériques particulières.

Remarque très importante : Ne jamais placer de clé ou de cône de réduction à la cheminée, ces organes pouvant devenir, dans certaines circonstances, la cause d'un dégagement de gaz dans le local. Si l'appareil tire vraiment trop fort, aviser le vendeur ou nous prévenir directement.

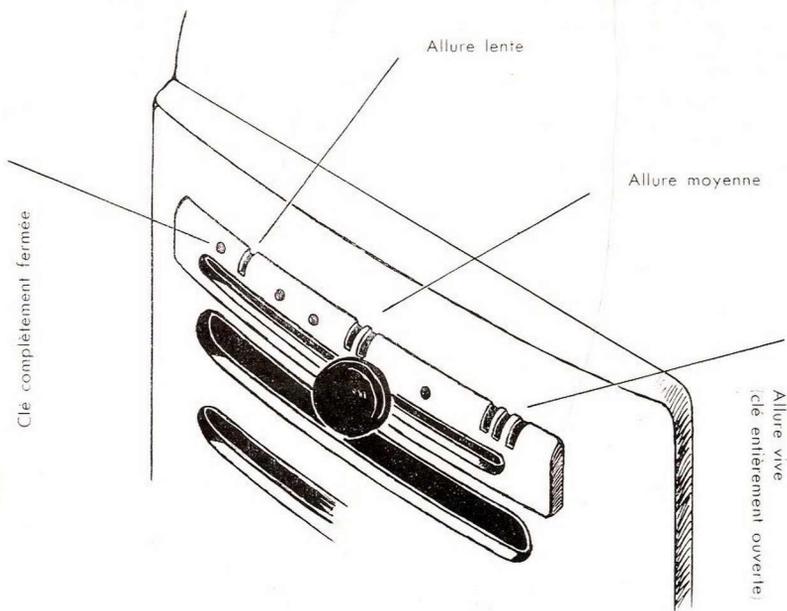
FONCTIONNEMENT DE LA CLE :

La seule clé de réglage que comporte l'appareil se commande par un bouton en bakélite, que l'on déplace au long d'une plaquette graduée.

Ce dispositif est placé sur le côté gauche du foyer.

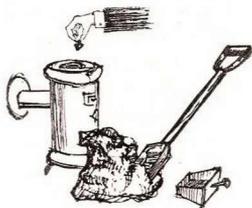
Pour régler l'appareil, amener le bouton en bakélite en regard du repère correspondant à l'allure désirée.

SIGNIFICATION DES REPERES :



N.B. Les points intermédiaires situés avant le repère I et entre les repères I et II sont à utiliser, le cas échéant, pour obtenir un ralenti normal en fonction de la valeur de la cheminée.

DECENDRAGE ET RECHARGEMENT.



Avant de décendre, fermer complètement la clé de réglage.

Aussitôt terminée l'opération de décendrage, remettre la clé dans sa position primitive ou, le cas échéant, la régler pour la nouvelle allure désirée.

La fréquence du décendrage est évidemment fonction du combustible utilisé et de l'activité demandée à l'appareil. Cependant, tout poêle doit être décendré au moins une fois par jour. Il est aussi recommandé d'évacuer quotidiennement les cendres, de manière à maintenir toujours propre les abords du cendrier.

Le rechargement d'un appareil doit toujours se faire sur une réserve de braises arrivant à hauteur de la partie supérieure du pot, en observant en outre les instructions reprises sous les 4°, 5° et 6° du paragraphe « Allumage ».



ENTRETIEN COURANT.

- les micas ou les verres réfractaires doivent être vérifiés de temps en temps ; les micas troués ou abîmés ou les verres réfractaires fêlés ou cassés sont à remplacer sans délai ;

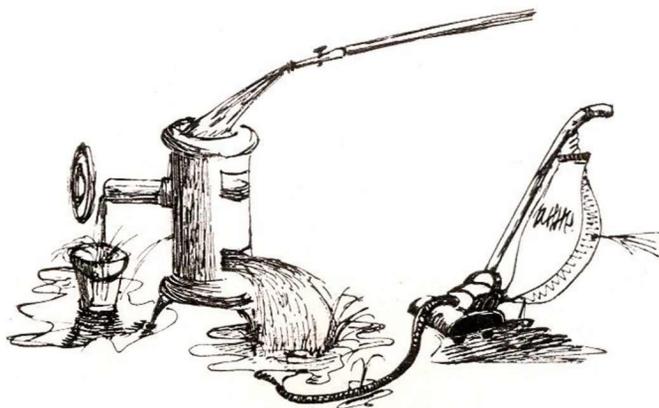
s'assurer régulièrement que des poussières de charbon ou des suies volantes n'adhèrent pas sur la face intérieure des verres réfractaires ; le cas échéant, brosser légèrement avec une petite brosse métallique ;

le nettoyage des micas ou des verres réfractaires se fait aisément en les frottant légèrement avec un chiffon imbibé d'eau vinaigrée ; on veillera à protéger les pièces émaillées ou poli-laquées de toute atteinte du liquide, car une seule goutte d'eau vinaigrée sur une plaque de parquet, par exemple, y fait une tache indélébile.



- lorsque le poêle est chaud, l'entretien des surfaces émaillées ou poli-laquées se fait exclusivement au moyen d'un chiffon **doux et bien sec** ; l'emploi d'eau, même chaude, ternit le poli-laqué et provoque des tressailures de l'émail ; l'enlèvement de taches particulièrement tenaces s'obtient à froid, à l'aide de pâtes **non abrasives** comme celles qui sont utilisées pour l'argenterie ;
- le nettoyage de la taque et du tampon se fait à l'aide de pâte ou de papier émeri ; ces produits étant abrasifs, il y a lieu d'éviter tout contact avec des pièces chromées ou émaillées ;
- lors de l'arrêt prolongé d'un appareil en poli-laqué, nettoyer à sec toutes les surfaces poli-laquées et les enduire d'une très légère couche de **vaseline neutre, qu'on n'omettra pas d'enlever très soigneusement avant toute remise à feu** (voir ce qui est dit à ce sujet au paragraphe « Mise en Service »).

NETTOYAGE ANNUEL.



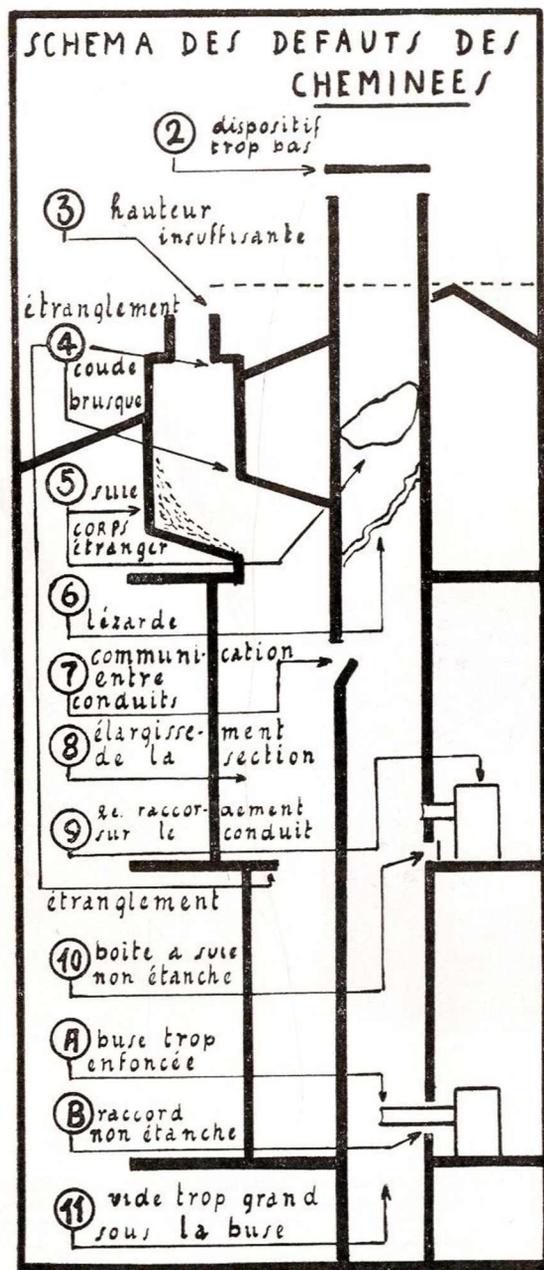
L'accumulation des suies qui se déposent naturellement dans le récupérateur, dans le buselot et dans la buse de raccordement, risque de réduire, voire d'obstruer complètement, le passage des gaz et peut avoir pour conséquences un fonctionnement défectueux du poêle entraînant à la longue des émanations de gaz dans le local.

Il est donc **indispensable**, au nom de la **prudence la plus élémentaire**, de procéder au nettoyage de l'appareil **au moins après chaque hiver**.

Ce travail, par ailleurs très simple, s'effectuera suivant les directives ci-après :

- 1°) déplacer le poêle vers l'avant sans desceller de la cheminée la buse de raccordement ;
- 2°) enlever les suies qui se sont déposées dans le buselot de l'appareil et dans la buse de raccordement ;
- 3°) le cas échéant :
 - a) détacher le(s) tampon(s) de visite situé(s) à la partie inférieure du récupérateur (enlever les écrous ou goupilles de fixation et veiller à **ne pas détériorer le(s) joint(s) d'amiante**) ;
 - b) enlever les suies en ayant soin, en frappant à petits coups sur les parois du récupérateur, de faire tomber celles qui pourraient y être collées ;
 - c) remettre en place le(s) joint(s) d'amiante et refixer le(s) tampon(s) de visite ;
- 4°) le nettoyage de l'appareil étant terminé, remettre le poêle en place en veillant à ne pas enfoncer la buse dans la cheminée ni à la desceller du conduit (voir ce qui est dit à ce sujet au paragraphe traitant du « Placement »).

CHEMINEE.



Pour obtenir un bon rendement d'un appareil moderne de chauffage, il faut une cheminée réunissant les conditions suivantes :

- 1) construite en matériaux peu conducteurs de la chaleur ;
- 2) le cas échéant, un dispositif de protection contre la pluie et les vents plongeants, mais ne gênant pas la sortie des fumées ;
- 3) hauteur suffisante au dessus du faite du toit ;
- 4) pas d'étranglement ni de coude brusques dans les conduits de fumée ;
- 5) conduits de fumée non obstrués par de la suie ou des corps étrangers ;
- 6) maçonnerie bien étanche et exempte de lézarde ;
- 7) pas de communication entre les conduits ;
- 8) section constante des conduits de fumée ;
- 9) un seul raccordement par conduit de fumée ;
- 10) boîtes à suie bien étanches ;
- 11) pas de vide trop grand en dessous de la buse de raccordement.

Remarque : les postes indicés **a** et **b** au schéma ci-contre s'appliquent au paragraphe traitant du Placement.

En cas de doute au sujet de la cheminée, la faire examiner par le poëlier ou le fumiste.

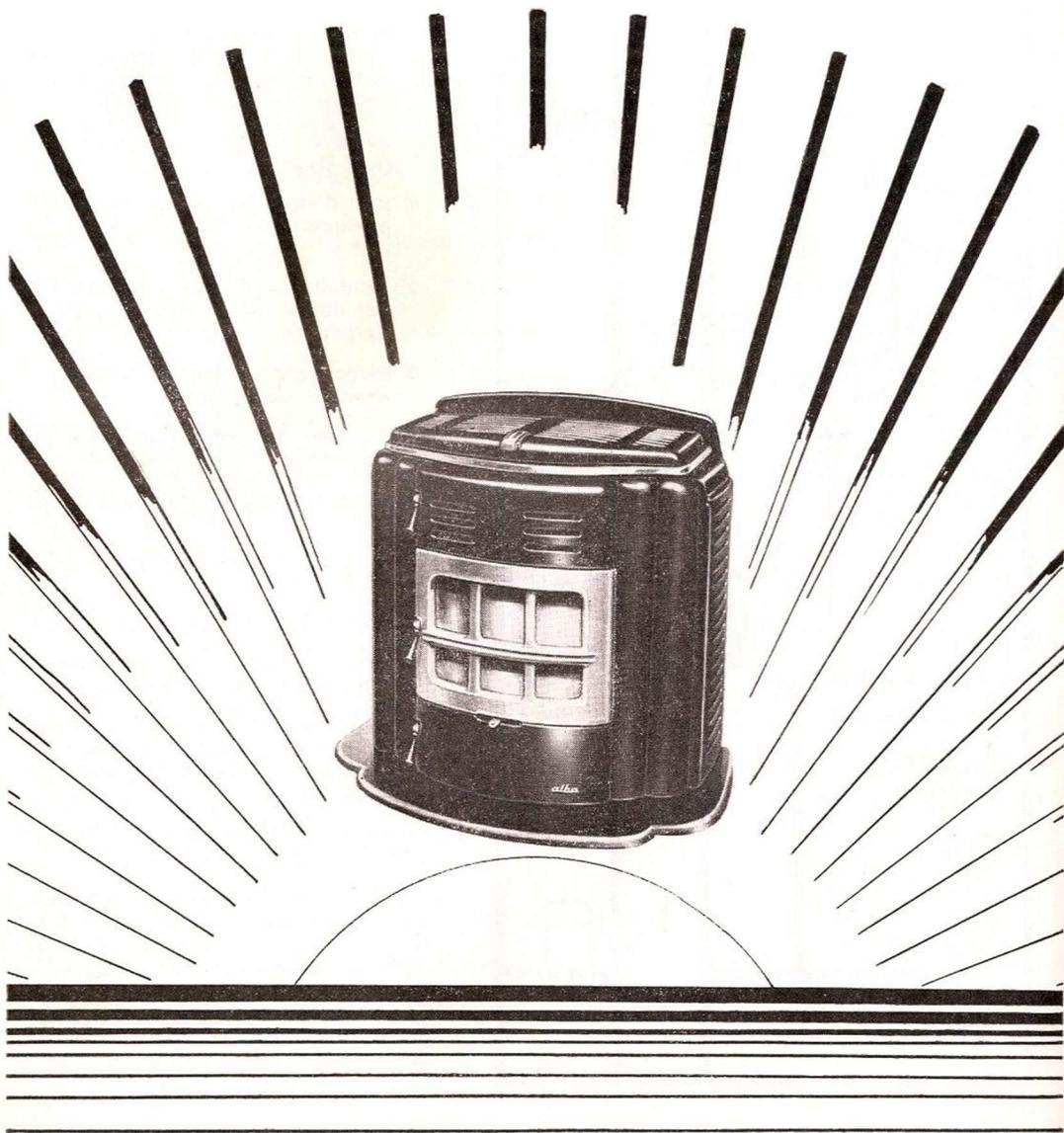
N.B. — Si la cheminée n'a plus servi depuis un certain temps déjà, si donc elle est froide, ou même humide, il suffira peut-être d'amorcer le tirage en brûlant du papier bien sec. Si le mal persiste après quelques jours, faire examiner par le poëlier ou le fumiste.

* En tout état de cause, ne jamais oublier de faire procéder régulièrement au ramonage de la cheminée et à l'évacuation des suies.

CONCLUSION.

Si vous suivez nos petits conseils, non seulement vous retirerez de votre appareil **ALBA** toute la satisfaction que vous êtes en droit d'exiger d'un produit de qualité, mais, encore

VOTRE ALBA VOUS ETONNERA !



S. A. ANC. IMPRIMERIE F. A. WANDESTRICK - BRUXELLES 14

F. L. 199 (F. 2)

Bon de garantie

contre tout vice ou défaut de fabrication

Le présent **bon de garantie**, dûment complété par le **ven-
deur**, doit être conservé par l'usager, pour être **présenté
ou envoyé à l'usine en cas de réclamation**. L'usine décline
expressément toute responsabilité pour toute réclamation
introduite sans présentation du bon de garantie.

La garantie de l'usine s'entend exclusivement pour un usage
normal et rationnel de l'appareil ; ne sont pas cou-
vertes les avaries ou usures anormales imputables soit à
un placement défectueux, soit à l'inobservance des instruc-
tions du mode d'emploi, soit encore à un usage excessif
de l'appareil ou à la négligence. Il est également entendu
que l'usure normale et inévitable, résultant naturellement
de l'utilisation de tout appareil de chauffage, ne constitue
pas un défaut de fabrication.

FONDERIES LALLEMAND, s. c.

rue Pierre Dupont

Bruxelles 14 (Belgique)

Appareil **alba** Toestel

TYPE 209

émaillé — poli-laqué
geëmailleerd — zwart-gepolijst

n° de série 017066
reeksnummer

monté par l'ouvrier N° 73
gemonteerd door de werkmán N°

verifié par
nagezien door

L'usager est prié de s'assurer que l'appareil qu'il possède est bien du type dont le numéro est indiqué ci-dessus.

De gebruiker wordt verzocht na te gaan of het toestel in zijn bezit overeenstemt met het nummer van het type hierboven aangeduid.



Nom et adresse de l'usager

Naam en adres van de gebruiker

Date de la mise en service

Datum van de indienststelling

Nom et adresse du vendeur

Naam en adres van de verkoper

EVERE-BRUSSEL 14 (BELGIE)

PIETER DUPONTSTRAAT

GIE TERIJEN LALLEMAND S.V.

VOORTGEBRACHT DOOR :



TYPE N° 209

HARDEN

VAN DE

GEBRUIKSAANWIJZING

